



# LE PETIT RECHIGNIEN

## Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Depuis quelques semaines la vie reprend, avec quelques difficultés, sa vitesse de croisière. Le conseil municipal s'est réuni dernièrement pour voter son budget prévisionnel qui permet à la commune de fonctionner durant l'année en cours.

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été votés en équilibre à l'unanimité soit :

- ◆ Section de Fonctionnement : **2 180 687,01€**
- ◆ Section d'Investissement : **3 086 624,30€**

Pour un montant général de **5 267 311,31€**

Programmation des travaux d'investissement pour l'année 2022 :

- ◆ La réfection des voiries des Mines Hautes et Basses (commune + CAMVS)
- ◆ La création d'un trottoir entre la rue d'Ostergnies à Rocq et l'entrée de Marpent
- ◆ L'aménagement du square des monuments et de la placette de la salle Henri
- ◆ La réfection de la toiture et des menuiseries de l'Hôtel de Ville
- ◆ La rénovation de l'Eglise de Recquignies
- ◆ La mise en réseau des différents bâtiments communaux
- ◆ Et bien d'autres travaux liés à la sécurité et les économies d'énergie

La municipalité a voté durant cette séance une **baisse des taux : 41,78% pour le Foncier Bâti (44,76% en 2021) et 53,30% pour le Foncier Non Bâti (57,10% en 2021)** ce qui induit une variation de ceux-ci de **6,66%** et une baisse du produit assuré de 47 456,60€ par rapport à l'année précédente.

*Votre maire, Ghislain Rosier.*

### Inscription dans les écoles pour la rentrée 2022

**Pour chaque école, se munir du livret de famille et du carnet de vaccinations à jour.** Pour tout changement, fournir le certificat de radiation de l'école précédente. **Attention, pour les inscriptions dans les écoles maternelles, les enfants de trois ans devront être présents à l'école toute la journée !**

Ecole maternelle de Rocq	Ecole maternelle Paul Langevin	Ecole primaire du Centre (Place de Nice)	Ecole primaire Jean Vilar
Lundi 23 mai 2022 de 15h00 à 16h00	Lundi 09 mai 2022 à partir de 16h30	Lundis 16, 23 et 30 mai, 13 juin 2022 de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00	Lundi 30 mai 2022 à partir de 16h30

## Compte Administratif 2021

2 abstentions

### Section de fonctionnement

Excédent	399 788.04€
Reste à réaliser	56 886.81€
Reste à recevoir	19 616.95€

### Section d'investissement

Excédent	2 221 983.15€
Reste à réaliser	589 182.99€
Reste à recevoir	0€

## Budget Primitif 2022

Vote à l'Unanimité

### Section de Fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2 101 360.01€
Dépenses d'ordre de fonctionnement	79 327.00€
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 180 687.01€</b>
Recettes réelles de fonctionnement	2 016 035.86€
Recettes d'ordre de fonctionnement	15 000€
Résultat reporté ou anticipé	149 651.15€
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>2 180 687.01€</b>

### Section d'Investissements

Dépenses réelles d'investissement	3 056 624.30€
Dépenses d'ordre d'investissement	30 000.00€
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>3 086 624.30€</b>
Recettes réelles d'investissement	770 314.15€
Recette d'ordre d'investissement	94 327.00€
<b>Total Recettes d'investissements</b>	<b>864 641.15€</b>
<b>Solde d'exécution N-1 reporté</b>	<b>2 221 983.15€</b>
<b>Total Recettes d'investissement cumulées</b>	<b>3 086 624.30€</b>

## Taux d'Imposition de la fiscalité communale

3 contre (« Baisse insuffisante »)

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 543 000.00	4.95	41.78	-6.66	644 665.00	-2.04
TFPNB	38 880.00	3.38	53.30	-6.66	20.680.00	-3.50
CFE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>1 581 800.00</b>	<b>4.91</b>			<b>665 345.00</b>	<b>-2.09</b>

### LE PETIT RÉCHIGNIEN

**Comité de Direction**  
Ghislain Rosier

**Comité de Rédaction**  
Denis Drousie & Daniel Philippe

**Comité de Relecture**  
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

**Impression et Tirage**  
Médias-Services Maubeuge,  
1.000 exemplaires

**Distribution**  
Service Technique

### PROCHAINE PUBLICATION

**Date prévisionnelle de parution**

Date non connue à ce jour

**Date de dépôt limite des articles**

Date non connue à ce jour

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.

### MAIRIE DE RECQUIGNIES

Place de la République  
59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

contact@mairie-recquignies.fr

<https://www.mairie-recquignies.fr>

Vote des Subventions Communales aux Associations

Vote à l'Unanimité

Associations /Organismes	Subventions 2022	Subventions Except. 2022	Total
Les Archers de l'Écrevisse	900€	200€	1 100€
Association Sportive de Recquignies	7 700€	150€	7 850€
Chasse de Recquignies	300€	-	300€
Gymnastique « Avenir »	2 800€	-	2 800€
Pêche « La Redoute »	1 200€	150€	1 350€
Madisonn Show	1 650€	-	1 650€
COFR (Foulées Réchigniennes)	2 500€	-	2 500€
Boxe Française	1 000€	1 850€	2 850€
Basket Club	300€	440.50€	740.50€
Tennis Club Boussois Recquignies	300€		300€
Harmonie de Recquignies	4 400€	-	4 400€
Les Randonneurs Beuxéidiens et Réchigniens	450€	150€	600€
LAN Expérience	300€	200€	500€
OCCE Maternelle de Rocq	450€	-	450€
Ecole Paul Langevin	650€	350€	1 000€
MFR Formation par Alternance	-	75€	75€
Téléthon	500€	-	500€
Croix-Rouge - Ukraine		1 500€	1 500€
CCAS Recquignies	51 000€	-	51 000€
<b>TOTAL</b>	<b>76 400€</b>	<b>5 065.50€</b>	<b>81 465.50€</b>

Elections législatives



Les élections législatives servent à élire les députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Elles se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022. Le scrutin est ouvert de 08h00 à 18h00 (heures légales locales). Pour voter à cette élection, il faut vous présenter au bureau de vote indiqué sur la carte électorale. Dans les communes de 1000 habitants ou plus, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de notre commune et désirez voter à ces élections, vous avez jusqu'au 04 mai 2022 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au 06 mai 2022 en Mairie (fermée le vendredi après-midi).

**HÔTEL DE VILLE**

**Du lundi au jeudi**  
09h00 à 11h45 et de  
13h45 à 16h45

**Vendredi**  
09h00 à 11h45

Place de la République

**MÉDIATHÈQUE**

**Lundi et Jeudi**  
14h00 à 17h30

**Mardi, Mercredi et  
Vendredi**  
14h00 à 17h00

Place de Nice

**AGENCE POSTALE**

**Lundi et Jeudi**  
14h00 à 17h30

**Mardi, Mercredi et  
Vendredi**  
14h00 à 17h00

Médiathèque medi@nice

**HALTE GARDERIE**

**Lundi**  
08h15 à 12h15  
et de 13h00 à 17h00

**Mercredi et Vendredi**  
08h15 à 12h15

**Halte Garderie « Les P'tits  
Loups », Association  
« Promotion de la santé »**

Médiathèque medi@nice



Ducasse de Recquignies du vendredi 01 au lundi 04 juillet 2022  
Ducasse de Rocq du samedi 13 au lundi 15 août 2022

Toutes les informations dans une prochaine communication !!!

## Tribune de libre expression des élus (majorité et opposition)

### Liste d'Union pour Recquignies et Rocq

Avec l'inscription, au budget primitif 2022, d'un investissement de 150 000€, la municipalité fait une avancée importante pour la mise en réseau de ses bâtiments et pour l'évolution dans les nouvelles technologies.

- Dans chaque classe des écoles primaires, des tableaux de nouvelle génération seront mis en place : écrans tactiles et interactifs (ETI) permettront une solution vers une évolution éducative offrant une grande qualité d'interactivité aux enseignants et aux enfants de ces classes. Ils se verront attribuer, en complément, des tablettes pour une meilleure participation.
- Les écoles maternelles, quant à elles, ne sont pas oubliées puisque ce sont des tableaux blancs interactifs (TBI) associés à un vidéoprojecteur et à un ordinateur qui seront installés dans chaque classe. Cette action devrait donner aux enfants une approche dans les nouvelles méthodes d'enseignement qui les attendent dans le primaire.
- Enfin, pour tous les bâtiments communaux y compris la médiathèque, cela ouvrira de nouvelles perspectives de communication avec les administrés.

Pour information, la municipalité, à l'unanimité, a voté une subvention de solidarité de 1 500€ au profit de l'Ukraine. Formulons le vœu que ce conflit cesse le plus rapidement possible.

### TAXES FONCIÈRES 2022

Par délibération du Conseil Municipal le 12 avril dernier, il a été décidé une baisse du taux communal applicable à la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2,98 %, passant ainsi de 44,76 % en 2021 à 41,78 % en 2022.

Attention, cela n'entraînera pas de baisse de votre taxe foncière ; les bases d'imposition (calculées par l'administration fiscale) ayant subi une revalorisation de 3,4 % en 2022 due à l'inflation, soit une augmentation supérieure à la baisse du taux communal !

Les élus de l'opposition, membres d'*Un Souffle Nouveau pour Recquignies-Rocq*, jugent cette baisse très insuffisante au regard de la forte augmentation des bases d'imposition décrites ci-dessus et de l'instauration dès 2022 de nouvelles taxes communautaires additionnelles à la taxe foncière :

- la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dite « taxe poubelle », dont le taux d'imposition (à appliquer sur la même base que le taux communal) s'élèvera à 7 % en 2022.
- la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) dont le montant s'élèvera à 3,50 € par habitant.

Pour information, les élus de l'opposition, membres d'*Un Souffle Nouveau pour Recquignies-Rocq*, après avoir pris connaissance du budget de notre commune, ont proposé, en vain, lors du Conseil Municipal du 12 avril dernier, une baisse du taux communal de taxe foncière d'au moins 7 %.

### PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,  
5<sup>ème</sup> Adjoint

#### Prochaines permanences

13 juin, 11 juillet, 05 septembre et  
03 octobre 2022 de 14h00 à 15h30  
à la salle du Millénaire

#### Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme Busin

#### Prochaines permanences

Vendredi matin en mairie  
uniquement sur rendez-vous

*Veillez prendre un rendez-vous  
préalable auprès de l'U.T.P.A.S.  
de Maubeuge au 03.59.73.14.00.*

### CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,  
Canton de Fourmies

#### Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00  
en Mairie de Fourmies

*Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos,  
contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou  
par mail à aurelieperot59@gmail.com*

Fermeture estivale

La Médiathèque sera fermée du lundi 08 au vendredi 26 août 2022 inclus.

L'agence postale communale sera fermée du lundi 08 au vendredi 26 août 2022 inclus. Pendant cette période, les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) devront se rapprocher de la poste de Jeumont pour récupérer leurs courriers et colis.

La Mairie sera ouverte durant les mois de juillet et d'août du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45, et ce à partir du lundi 11 juillet jusqu'au mercredi 31 août 2022



Informations concernant les A.L.S.H. de juillet et d'août

Le centre sera ouvert du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022 et du lundi 08 au vendredi 26 août 2022 inclus. Il fonctionne en journée complète de 09h00 à 17h00 à l'auditorium de la médiathèque, place de Nice, pour la petite enfance (3/5 ans) et à la salle Henri, place de Nice, pour les ados (6/17 ans). *Il n'y aura pas de séjour au camping cet été, les A.L.S.H. se dérouleront en totalité sur la commune.* Le centre petite enfance est ouvert aux enfants de 3 à 5 ans révolus (n'ayant pas atteint leur 6<sup>ème</sup> anniversaire) à la date d'ouverture du centre. Quant au centre des ados, il est ouvert aux enfants de 6 à 17 ans révolus (n'ayant pas atteint leur 18<sup>ème</sup> anniversaire) à la date d'ouverture du centre.

Le dossier d'inscription est à retirer en Mairie, service Accueil. Le dossier complet et l'attestation CAF (Quotient Familial Avril 2022) sont à rendre à l'accueil de la Mairie avant le vendredi 13 mai 2022.

Pour les allocataires, l'attestation CAF sur laquelle figure le Quotient Familial (QF 04/2022) est à fournir impérativement à l'inscription, faute de quoi, le tarif non allocataire sera appliqué. *Le versement à l'inscription par enfant est non remboursable. Ce montant sera déduit du titre de recette adressé au débiteur. Toute semaine commencée sera due en totalité.*

		Montant par jour	Juillet (14 jours)		Août (14 jours)	
			Montant par mois	Versement à l'inscription	Montant par mois	Versement à l'inscription
Allocataires	QF de 0 à 369	1.60€	22.40€	11.20€	22.40€	11.20€
	QF de 370 à 499	2.40€	33.60€	16.80€	33.60€	16.80€
	QF de 500 à 700	4.40€	61.60€	30.80€	61.60€	30.80€
	QF > 700 (Recquignies)	5.10€	71.40€	35.70€	71.40€	35.70€
	QF > 700 (extérieurs)	6.74€	94.36€	47.18€	94.36€	47.18€
Non allocataires	Recquignies	8.90€	124.60€	62.30€	124.60€	62.30€
	Extérieurs	13.26€	185.64€	92.82€	185.64€	92.82€
Hors Régime Général	Recquignies	13.26€	185.64€	92.82€	185.64€	92.82€
	Extérieurs	19.90€	278.60€	139.30€	278.60€	139.30€

DÉCHETTERIES

Jeumont : 1256 rue du Maréchal Leclerc.

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Depuis le 02 mai, du lundi au samedi de 09h00 à 18h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

A partir du 02 novembre, du lundi au samedi de 08h00 à 17h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.

18 rue du 145<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
59600 Maubeuge

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants : mercredi 08 juin 2022.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous en 2022.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

### Facilitez vos démarches administratives avec le Camion bleu !

Le bus France Services, fruit d'un partenariat entre l'État et le Département, dessert une vingtaine de communes pour aider les habitants dans leurs démarches administratives. Il va à la rencontre des habitants de l'Avesnois pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, emploi, carte grise, etc.). Labellisé Bus France Services, le Camion bleu est le fruit d'un partenariat entre le Département, l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations.

De nombreux services sont accessibles dans le Camion bleu : Pôle emploi, Caisse d'Allocations Familiales, CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), Mutualité sociale agricole, Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières, etc.), État (carte grise, papiers d'identité...), Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction, etc.), Relais autonomie, Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation, etc.), La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis, etc.).

En ce qui concerne la commune de Recquignies, le passage du bus France Services se fera soit à Boussois (place du 08 mai 1945, mardi de la dernière semaine du mois) soit à Ferrière-la-Grande (place de la République, jeudi de la dernière semaine du mois) de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Vous pouvez joindre le Camion bleu par téléphone au 03.59.73.18.20 ou par courriel à [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr).

### Habilitation « Aidants Connect » d'un agent de la Mairie

Depuis décembre 2021, un agent de l'accueil de la Mairie est habilité « Aidants Connect ».

**De quoi s'agit-il ?** « Aidants Connect » permet à des professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.



Ces démarches sont variées : pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport, demande de carte vitale ou de carte européenne d'assurance maladie, démarches relatives aux impôts, consultation du solde des points de son permis de conduire, déclaration de cession d'un véhicule, demande de certificat d'immatriculation (carte grise), inscription en ligne à l'examen du permis de conduire, etc.

**Comment cela fonctionne-t-il ?** Vous avez une démarche à réaliser en ligne et vous souhaitez être aidé pour la réaliser. Vous devez posséder un compte auprès d'un des fournisseurs d'identité France Connect ([impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), [ameli.fr](http://ameli.fr), L'identité Numérique, [msa.fr](http://msa.fr), mobile connect et moi) composé d'un identifiant et d'un mot de passe.

Vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 03.27.53.02.50, un rendez-vous sera fixé. Nous vous remercions de vous munir de l'identifiant et du mot de passe pour vous connecter à France Connect. L'Aidant Connect vous fera signer un mandat de délégation (dont un exemplaire papier vous sera remis) qui définira la démarche à réaliser pour une durée déterminée. Une fois le mandat signé, l'Aidant Connect réalise la démarche en ligne.

**Cette démarche est-elle sécurisée ?** Vos données personnelles seront utilisées uniquement pour les démarches concernées, vous pourrez résilier à tout moment le mandat de délégation.



### Salle Multi Sports « Marie-Amélie LE FUR »

Inauguration le dimanche 25 septembre 2022

Depuis janvier, les écoles et les associations sportives de Recquignies ont pris possession de la nouvelle salle des Sports « Marie-Amélie LE FUR » (*proposé à l'unanimité par les élus lors du conseil municipal de décembre 2021*) à leur grande satisfaction.

*Marie-Amélie LE FUR est une athlète handisport française détentrice de neuf médailles lors des jeux paralympiques, deux médailles d'argent lors de l'édition de Pékin, trois médailles (or, argent et bronze) lors de l'édition de Londres, trois médailles (deux en or et une en argent) lors de l'édition de Rio et une médaille d'argent lors de l'édition de Tokyo.*

*Son palmarès se complète également par douze médailles mondiales, dont quatre titres de championne. Elle est élue en décembre 2018 présidente du Comité Paralympique et Sportif Français.*



### Appel au civisme !

**Pour bien vivre ensemble, certaines règles doivent être respectées.** Le stationnement est un problème récurrent dans notre village et comme dans d'autres villes. Il est nécessaire de rappeler que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Le stationnement sur un trottoir ou un passage protégé est une gêne qui met en danger les piétons notamment les personnes à mobilité réduite et les enfants. Mal se garer est non seulement un manque de civisme mais représente aussi un danger pour les piétons. **Au niveau des écoles - surtout l'école du centre- nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de stationner dans les évidements prévus pour les transports en commun et sur l'emplacement « dépose-minute ».**



### Rappel sur le stationnement abusif (Articles R417-9 à R417-13)

Lorsqu'un véhicule occupe un stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant plus de sept jours consécutifs, il est considéré comme stationnement abusif et constitue une contravention de classe 2. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

### Attention aux nuisances sonores !



Avant l'heure ce n'est pas l'heure et après l'heure ce n'est plus l'heure. Cet adage s'applique aussi aux travaux de bricolage et de jardinage. Ces travaux sont en effet susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.). Le Conseil national du bruit a établi un avis général sur les horaires, simple à retenir et considère ainsi que le bricolage et le jardinage sont possibles tous les jours ouvrables de 08h30 à 19h00, les samedis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

### Départ en sixième

Afin de récompenser les enfants entrant en sixième à la rentrée prochaine, la municipalité offrira une tablette lors d'une remise en main propre le vendredi 10 juin 2022 à 17h30 à la médiathèque, le tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Depuis 2020, en raison de la crise sanitaire Covid, le baptême de l'air n'a plus lieu, remplacé par des tablettes.

### Distribution des bons de ducasse aux Anciens

La distribution des bons de ducasse aux Anciens aura lieu le mercredi 15 juin 2022 à partir de 17h00 en Mairie.

Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans, résider dans la commune et avoir des ressources inférieures au barème d'admission à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), à savoir 11 001.36€ pour une personne seule et 17 079.72€ pour un couple. Fournir impérativement l'avis d'imposition ou de non-imposition 2021.

### Carburants : un site pour comparer les prix dans les stations-service

**Gazole, SP98, SP95-E10, SP95, E85 ou encore GPLc. Les prix des carburants battent des records depuis quelques semaines et ne cessent d'augmenter. Pour connaître les prix à la pompe des stations-service situées près de chez vous, consultez le site internet <https://www.prix-carburants.gouv.fr> qui répertorie sur tout le territoire les différents points de vente pour faire le plein d'essence au meilleur prix.**

En plus de vous fournir les prix de vente actuellement pratiqués dans les stations-service (prix par litre, en euros, toutes taxes comprises), les prix de vente au détail des carburants par commune et/ou par département ou sur un itinéraire donné, le site <https://www.prix-carburants.gouv.fr> vous permet de :

- ♦ Créer un espace personnel afin de retrouver plus facilement vos stations préférées et vos itinéraires favoris, les résultats pouvant être filtrés par type de carburant mais aussi en fonction de l'enseigne (major, grande et moyenne surface, indépendant) ou des services proposés par la station (aire de camping-car, wifi, automate CB, bornes électriques, boutiques, douches, espace bébé, restauration, toilettes publiques...).
- ♦ Accéder à une carte interactive de la France pour trouver plus facilement les prix des carburants dans les stations service de votre zone de recherche.
- ♦ Consulter sur votre smartphone les prix des carburants des stations les plus proches de vous grâce à un système de géolocalisation.

**Les tarifs de près de 10 000 points de vente sont actualisés régulièrement (la date de mise à jour est affichée), vous pouvez les classer par ordre de prix pour trouver la station-essence la moins chère près de chez vous.**

### Informations sur le balayage des fils d'eau de la commune

Nous avons le plaisir de vous informer qu'afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales, une société de nettoyage va assurer un balayage des fils d'eau de notre commune. Des secteurs ont été délimités et des interventions y seront réalisées aux dates suivantes :

Centre-ville + Zone 1 + Zone 2 : mercredi 1<sup>er</sup> juin, vendredi 15 juillet, mercredi 17 août, mercredi 21 septembre et mercredi 26 octobre 2022

**Nous vous demandons de libérer l'accès pour le camion de nettoyage et de ne pas laisser de véhicule stationné le long du trottoir.**



La zone 1 concerne la rue du bois de Rousies, la rue Paul Ronval, la rue Georges Herbecq, la rue des Anciens Combattants, la rue Paul Durin, la rue de la Brasserie, la rue de la Paix, la rue Marie-Louise Delattre, la rue du Biez (première partie), la résidence Simone Signoret, la Cité du Grand Bois, la Cité de l'Orée du Bois, l'Allée Basque et la Cité Jacques Prévert.

Quant à la zone 2, elle concerne la rue René Fourchet et la rue René Fourchet prolongée jusqu'au début du chemin des bons Pères, la rue Armand Beugnies, l'impasse Mousset, la rue de la Barque, la rue d'Ostergnies, la rue Paul Pécret, la rue Roland Nogent, la rue Jacques Brel, la rue du Biez (deuxième partie, Pablo Neruda) et la Cité Jean Rostand.

Le centre ville concerne la rue de la Feutrerie, la rue de la Gare, la Place de la Gare, la rue Maurice Druart, la rue du 06 septembre 1914, la Place de Nice, la Place Pasteur, la résidence Les Charmes et l'Hôtel de Ville.

### Collecte des déchets verts

Depuis avril dernier, l'Agglo a relancé la période de collecte des déchets verts. Pour la commune de Recquignies, celle-ci fonctionnera de nouveau sur appel téléphonique. Elle sera assurée gratuitement par des structures d'insertion dans la limite de trois collectes sur cette période (à partir de la quatrième collecte, le passage sera facturé par l'association). Attention, il s'agit d'une démarche individuelle (1 rendez-vous = 1 passage par foyer). Par conséquent, aucun point de regroupement ne sera toléré.

**Comment procéder ?** Appelez l'équipe de collecte en charge du ramassage (SYNERGIE au 06.25.86.89.66, numéro accessible du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00) et prenez rendez-vous en fonction des créneaux suivants (vous pouvez également envoyer un mail à [contact@associationsynergie.fr](mailto:contact@associationsynergie.fr)). Dans ce cas, la date de rendez-vous sera également confirmée par mail)

Du lundi 09 au vendredi 13 mai, du lundi 13 au vendredi 17 juin, du lundi 18 au vendredi 22 juillet, du lundi 08 au vendredi 12 août, du lundi 12 au vendredi 16 septembre et du lundi 10 au vendredi 14 octobre 2022

**Attention, ces créneaux correspondent aux semaines au cours desquelles la structure pourra venir collecter les déchets verts dans Recquignies, et non pas la période durant laquelle vous devez appeler. Pensez donc à anticiper la prise de rendez-vous.**

### Jardin pour tous : le plaisir de jardiner ensemble !

En partenariat avec les ateliers du Val de Sambre, le projet « Jardin pour tous : le plaisir de jardiner ensemble » a été mis en place sur la commune de Recquignies, un projet de jardins partagés porté par des personnes en réinsertion issues d'un milieu social défavorisé et des habitants de la commune de Recquignies !



**C'est quoi ?** Mixage des populations, binôme possible, apprentissage, bénévolat, volontaire

**Pour qui ?** Habitant de la commune ne disposant pas suffisamment de terrain, habitant vivant en appartement

**A qui revient la production ?** Partage des productions, répartition entre le jardinier et le salarié en insertion, vente des produits via un véhicule ambulant "Au petit marché bio de l'Avesnois"

**Quand ?** A partir du printemps 2022

**Où ?** Rue de la Feutrerie à Recquignies, derrière la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), à côté de la ferme LEPERS

**Détails pratiques :** être pédagogue, appétence pour le handicap et l'insertion, partage des outils, esprit de partage et de respect

**Vous êtes intéressés ?** Alors, complétez le bulletin d'inscription (*disponible en Mairie et sur le site Internet de la ville dans la rubrique « Environnement »*) et remettez à l'agent d'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci. En cas de candidatures surnuméraires, une liste d'attente sera établie.

### Rappel sur les autorisations d'urbanisme

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, de pose de velux, d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, démolition puis reconstruction avec agrandissement, de réalisation d'une clôture, d'un bassin, d'un carport ou d'une piscine. Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du service urbanisme de la Mairie.

- ♦ **Pour une construction ou une extension supérieure à 40 m<sup>2</sup> de surface au plancher ou d'emprise au sol**, une demande de permis de construire (Cerfa 13406\*07 ou 13409\*07) est obligatoire.
- ♦ **Pour tout projet compris entre 5 et 20 m<sup>2</sup> de surface au plancher ou d'emprise au sol**, une déclaration préalable (Cerfa 13703\*07) est nécessaire. Ce seuil de 20 m<sup>2</sup> peut être porté à 40 m<sup>2</sup> pour les travaux concernant une construction existante. Avant d'exécuter vos travaux, veuillez consulter le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) consultable en Mairie.

Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie (dont une permanence est mise en place les mardis et vendredis de 09h00 à 11h45 pour toutes questions, dépôt ou vérification des dossiers) ou sur le site du Service Public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>).

**L'affichage est obligatoire et doit être visible de la voirie (article R424-15). Il doit y être mentionné le numéro de dossier, la nature des travaux et la date d'accord. Le délai de recours est de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.**



### La propreté de l'environnement comme de la commune est l'affaire de tous !

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du code pénal classe en « contravention de la 5ème classe (jusqu'à 1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit ». Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au délit. Le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage.

Article R635-8 du code pénal : Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

**Pour rappel, la déchetterie est ouverte et gratuite aux particuliers. Lors du ramassage des encombrants, ceux-ci doivent être déposés la veille au soir sur le trottoir sans entraver le passage des piétons.**

### Faux agents : ensemble soyons vigilants !

**Des personnes se font passer pour des agents du service de l'eau potable « L'eau d'ici », dans le but de commettre des vols ou d'abuser de votre bonne foi.** Pour vous permettre de reconnaître les agents de votre service de l'eau, sachez que ces derniers ne se déplacent jamais sans les éléments suivants :

- ♦ **Carte professionnelle** : les agents de l'Eau d'Ici possèdent une carte professionnelle. Nous vous recommandons donc d'être très vigilants et d'exiger systématiquement sa présentation
- ♦ **Tenue bien visible** : les agents portent des vêtements de travail de couleur beige et bleu marqué du logo d'Eau d'Ici
- ♦ **Véhicule avec logo** : nos équipes disposent d'un véhicule floqué aux couleurs de votre service de l'eau

**En cas de doute, et avant de laisser pénétrer dans votre domicile un agent du service de l'eau, nous vous invitons à vérifier son identité en contactant notre Centre de Relation Clients au 0.977.408.408. Nos téléconseillers seront en mesure de vous confirmer l'intervention et d'identifier le technicien qui se présente chez vous.**



## Communiqué de la Pêche la Redoute

La société de pêche la Redoute organise une **journée de pêche à la truite le samedi 11 juin 2022** de 07h00 à 18h00 à l'étang de la Redoute. Inscription avec acompte avant le vendredi 03 juin 2022 dernier délai auprès des gardes ou auprès du président au 06.99.51.96.75. Attention, places limitées. La journée est au tarif de 30€ avec un café et une assiette repas compris. Nous vous attendons nombreux pour cette journée de détente et de convivialité.

Des **journées de découverte de la pêche pour les enfants de 3 à 10 ans** sont organisées à l'étang de la Redoute les 11 mai, 15 juin, 02 juillet et 13 août 2022 après-midi de 13h30 à 16h30, suivi d'un petit goûter (apprentissage et conseils à la pratique de la pêche à la canne au coup sans moulinet). Prix de 5€ par après-midi, limité à 10 enfants avec présence obligatoire d'un parent. Réservation souhaitée à l'étang auprès des gardes. Les enfants doivent venir avec leur matériel, appâts et amorces seront fournis. Pour plus d'informations, contactez le 06.99.51.96.75. N'hésitez pas à venir faire découvrir la pêche à vos enfants et à passer un bon après-midi dans un cadre calme et agréable.

## Communiqué de l'Harmonie de Recquignies

L'Harmonie de Recquignies est à la **recherche de musiciennes et de musiciens afin de renforcer le groupe existant**. Les répétitions se déroulent le lundi de 19h00 à 20h30 à l'auditorium de la Médiathèque. N'hésitez pas à passer la porte et à venir nous rejoindre ! A noter que pour préparer la rentrée de septembre de l'école de musique, les inscriptions se dérouleront le samedi 10 septembre 2022 à 10h00 à la salle de musique située à l'étage de la salle des fêtes.

*Cours de solfège : 30€ / an, Cours d'instrument : 30€ / an, Location d'instrument : 30€ / an, Carte de membre : 7€ / an*

## Communiqué du Basket Club Assevent Boussois Recquignies

Vous avez 6 ans et plus... Vous êtes intéressé par le basket alors venez nous rejoindre. Les coachs sont là tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h00 à la salle des sports Marie-Amélie Le Fur, Place de Nice, à Recquignies. Inscriptions sur place ou par téléphone au 06.88.23.86.45.

## Communiqué du Ping Pong Club de Recquignies

Chers Réchigniennes et Réchigniens, malheureusement la COVID est passée par là, et pas uniquement pour le club de tennis de table, bon nombre d'associations et d'activités diverses sont impactées dans leurs activités. Le P.P.C.R., faute de joueurs n'a pas pu engager d'équipes en championnat. Avouons qu'un manque de joueurs et même de membres dirigeants se fait sentir. **Si des habitants se sentent motivés pour venir renforcer l'équipe existante, c'est avec un grand plaisir que nous les accueillerons**. Les entraînements se déroulent le vendredi de 18h00 à 20h00, quand cela est possible. Toutes les activités sont sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com> et sur la page Facebook « club Ppccr »

## Communiqué des randonneurs Beuxéidiens et Réchigniens

Club créé en juin 2011 à Boussois, **notre association a pour but d'organiser des marches en mode balade, sur des distances entre 6 et 15 km**. Nous ne faisons pas de marche rapide, ni trop longue, pour que notre sport reste accessible à toutes et tous et pour tous les âges. Chacun va à son allure et le groupe de tête attend les distancés à chaque changement de direction ou lorsque l'on est trop éloigné. Les randonneurs forment un groupe de copains qui se réunissent chaque dimanche, pour prendre un bon bol d'air dans nos campagnes, et pour pratiquer un sport accessible à tous.

Nous faisons des sorties à Boussois, Recquignies et dans les environs. Départ une fois sur deux de chaque commune. Le mercredi, un petit groupe effectue des marches le matin, et d'autres l'après-midi en local uniquement. Nous faisons également des déplacements environ une fois sur trois en covoiturage. Cela permet de voir d'autres paysages (Bavais, Quercitain, Belgique, etc.). Nous organisons des sorties à la journée avec pique-nique, et une fois par an un week-end découverte mêlant marche et culture, (avec participation financière du club pour les adhérents) : la côte d'Opale les Ardennes belges et françaises, Paris entre autre ont fait partie de nos week-ends précédents. Nombreuses manifestations extra sportives sont au menu également : loto, barbecue (gratuité pour les deux) et le repas dansant annuel (payant).

Nous sommes constitués en association loi 1901 avec un bureau qui se réunit une fois par mois environ. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre M. Ringot Didier au 06.21.38.01.98. Le tarif à l'année pour l'inscription est de 22€ par personne et 11€ pour le conjoint si inscription en couple. Pour les enfants un tarif spécial de 5€ en dessous de 15 ans.



**32<sup>ème</sup> édition des Foulées Réchigniennes le dimanche 05 juin 2022.**

**800m / 1600m / 2400m / 5km / Lady's Run 5km 100% féminine / 10km**  
**Départs et arrivées rue Georges Herbecq à partir de 09h00**

**Inscriptions sur <https://chronolap.ledossard.com>**

### Communiqué de la Gym l'Avenir - GEA

La Gymnastique l'Avenir GEA propose plusieurs activités à la salle des sports Marie-Amélie Le Fur :

- ♦ **Séances de Baby Gym** (de 18 mois à 6 ans, enfant accompagné d'un parent participant) pour jouer, grimper, rouler, s'amuser, etc. Une activité idéale pour se défouler et apprendre à maîtriser son corps, les mercredis de 08h30 à 10h00. Offre de lancement composée de 9 séances gratuites du 27 avril au 22 juin 2022 sur présentation de l'assurance extrascolaire. Dès septembre, licence FFGym + cotisation à l'année scolaire : 70€ hors vacances. Dispositif première licence gratuite pour les enfants de Recquignies.
- ♦ **Séances de Gym Douce** (maintien et amélioration de la santé physique pour tous) tous les jeudis de 09h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00, au tarif de 4€ la séance. Elles sont animées par Mme Cherrak Samia, titulaire du CQPAGEE (Certificat de Qualification Professionnelle Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression).

Ainsi qu'à la salle Henry :

- ♦ **Séances « Yoga de relaxation »** ont lieu tous les lundis de 18h30 à 20h00 (sauf vacances scolaires), au tarif de 4€ la séance. Elles sont animées par M. Gary Jean-Jacques, professeur d'Education Physique Sportive et professeur en Yoga de l'Energie.

Renseignements auprès de Mme Van Haluyn au 06.40.54.34.70 (uniquement pour la Baby Gym) ou auprès de M. Kozon au 07.50.33.13.87 ou de M. Benedetti au 06.25.72.15.46.



### Communiqué de l'Association Sportive de Recquignies

- ♦ **U6/7 et U8/9** : les entraînements, sous la supervision de M. Patrice Lesage et M. Xavier Predhomme, ont lieu chaque mercredi à 14h et certains samedis en salle à 14h. Quant aux matchs, ils se déroulent en plateau le samedi matin ou après-midi.

- ♦ **U13** : les entraînements, sous la supervision de M. Frédéric Mellere, ont lieu chaque mercredi à 17h. Les

matchs se déroulent le samedi après-midi.

- ♦ **Féminines** : les entraînements, sous la supervision de M. Cédric Buzin, ont lieu les mardis et jeudis à 19h et certains vendredis en salle à 19h. Les matchs ont lieu le samedi ou le dimanche.
- ♦ **Séniors** : les entraînements, sous la supervision de M. Guy Daumeries, ont lieu les mercredis et vendredis à 18h. Les matchs ont lieu le dimanche après-midi.



### Communiqué de l'Association Sportive de Tennis Boussois-Recquignies

L'A.S.T.B.R. est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elle a pour **but principal d'apprendre le tennis dès l'âge de 5 ans et demi**. Nous essayons depuis toujours d'en faire un sport « populaire », c'est à dire accessible par tous. Pour ce, l'association essaie de maintenir des tarifs les plus bas du secteur : 35€/enfant, 60€/adultes.

Installée d'abord à Boussois depuis 1985, l'association a toujours évolué dans un esprit familial, de convivialité et de partage. Nous organisons chaque année un tournoi interne afin de disputer des matchs pour apprendre à se connaître. Ensuite, pour clôturer chaque fin de saison, le dernier week-end de juin, nous organisons un « tournoi chapeau » ouvert à tous, inscrits ou non au club. Ce tournoi se déroule dans une ambiance festive où tous les joueurs finissent par jouer en tant que partenaire puis en adversaire. Concernant la compétition, selon les effectifs, nous inscrivons une à deux équipes adultes masculines en championnat. Nous avons pour but d'engager une nouvelle équipe jeune et une équipe adulte féminine lors des prochaines saisons.

**L'association essaie chaque année de se lancer dans de nouveaux projets lui permettant de se développer.** Afin de financer ces projets, le bureau lance des actions telles que des tombolas. Cette fusion/création avec la ville de Recquignies depuis ce 1<sup>er</sup> décembre 2021 va nous permettre d'accroître nos effectifs et lancer de nouveaux projets. Les entraînements se déroulent à Boussois les mercredis de 18h à 20h (accès libre), vendredis de 18h à 20h (entraînement ouvert à tous), samedis de 10h à 11h (jeunes), de 11h à 12h (créneau libre), de 13h à 14h30 (jeunes 12 à 17 ans) et de 14h30 à 19h (accès libre). Ainsi qu'à Recquignies les lundis de 20h à 22h (cardio), mercredis de 19h à 22h (entraînement débutant), samedis de 11h à 12h (entraînement encadré adulte) et de 12h à 13h30 (jeu libre).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre M. Laurent Kévin, président de l'ASTBR, au 07.62.90.78.84, M. Laurent Jean-Christian, vice-président, au 07.84.98.85.87, ou vous rendre sur la page Facebook « Association Sportive de Tennis de Boussois & Recquignies ».



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

◀▲ Des concerts

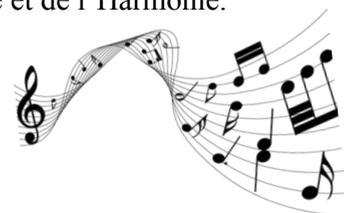
1. 25/03/22 : Hommage par Georges Gave à Brassens-Brel-Ferrat-Ferré.

2-3-4. 24/09/21 : Fête de la Musique (Nuit des sosies) avec respectivement Hervé Michel (chante Michel Sardou), Éric Golos (chante Daniel Balavoine) et Mad'On'Live (chante Madonna).

5-6-7. Du 08/10 au 10/10/21 : Tour du monde musical avec nos scènes régionales avec respectivement Parisse Métisse, Andy Kirk et Sandy and the Prairie Dogs.

8-9. 24/10/21 : Concert d'Automne de l'Harmonie avec la royale Fanfare de Sivry.

10-11. 11/12/21 : Concert de Noël de la chorale et de l'Harmonie.



Le traditionnel repas des Anciens dans une ambiance festive le 31 octobre 2021



**Des spectacles ▼▶**

12. 11/11/21 : « *Booder is back* » par Booder.

13. 12/11/21 : « *Et si Coluche était encore là ?* » par Joël.

14. 14/11/21 : « *Bien entourée* » par Isabelle Vitari.

15. 13/11/21 : « *Epinards & porte-jarretelles* » de la compagnie La Belle Histoire.

16. 12/02/22 : Nuit de la magie et de la grande illusion avec Magic-Phil.

17. 20/03/22 : « *Et c'est tellement vrai !* » par Olivier Lejeune.

18. 11/02/22 : Conte « *Peau de vieille* » d'Anne Grigis.

19. 30/10/21 : « *Panique au manoir Addams* » (marionnettes) de la compagnie « *Tino Valentino* ».

20. 18/02/2022 : « *Carnaval d'ici et d'ailleurs* » (marionnettes) du Théâtre La Filoche.



**Exposition « Retour à la nature » des Peintres Sculpteurs Amateurs de Sambre-Avesnois les 12 et 13 mars 2022**



**Chasse à l'œuf des Ateliers Créations le 17 avril 2022 dans le parc de la Mairie**

**Retrouvez toutes les photos des manifestations en vous rendant sur le site <https://www.mairie-recquignies.fr>, rubrique « Galeries Photos ».**



### Comédie « Épinards et porte-jarretelles 2 »

**Samedi 14 mai 2022 à 20h30 - Salles des fêtes - 6€ adhérents / 9€ non-adhérents\***

Après le succès en novembre 2021 du premier volet de la comédie emmenée par les trois comédiennes de la compagnie « La Belle Histoire » sur la scène réchignienne, les voici de retour dans une comédie féminine et « campingnolesque ».

Dix ans ont passé ! Bérangère, Sandrine et Déborah se retrouvent dans la Creuse. Un weekend chaleureux autour d'un feu de camp frétilant et froufroutant ! Au programme : vin, chansons, souvenirs, délires, ex, futur-ex, ex-futur, rires, vérités, un rendez-vous avec l'amitié et la sincérité entre filles. Une comédie champêtre qui nous touche, nous fait rire et nous fait du bien en toute simplicité.

### Visite du Forum Antique de Bavay

**Dimanche 15 mai 2022 à 13h15 (départ de la Place de Nice) - Gratuit\***

*Priorité aux participants des ateliers Lego© - nombre de places limité - sous réserve d'un nombre suffisant de participants*

Le Forum Antique de Bavay, musée archéologique du Département du Nord, est le plus grand forum romain jamais mis au jour en France. Un tout nouveau parcours de visite couvert est proposé sur le site. Le public sera de retour et il y a mille raisons de visiter ce site extraordinaire. Depuis 2000 ans, le forum antique de Bavay a beaucoup à raconter, victime des assauts du temps, de son emblématique cryptoportique maintenant protégé et valorisé par un parcours couvert, perpétuant une histoire millénaire. Visite locale culturelle et archéologique indispensable



### Fête de la Musique - 9ème nuit des sosies

**Vendredi 24 juin 2022 à partir de 19h30 - Place de Nice - Gratuit**

Cette année, la nuit des sosies rendra hommage aux chanteurs Kenji Girac, Joe Dassin et Dalida. Un show d'artistes professionnels et de sosies venus des 4 coins de France et de Belgique. Tous ces artistes, sosies physiques ou vocaux, vous les découvrirez en live pendant près de trois heures pour le bonheur de tous :

- ◆ **Your'I et ses danseuses** vous enchanteront dans l'univers de Kenji Girac.
- ◆ « **Eternelle Dalida** » avec **Karine Klindoeil** qui se glisse dans la peau de la divine Dalida et chante avec passion ses refrains si familiers : « *Bambino* », « *Laissez moi danser* », « *Gigi l'Amoroso* », ou « *Il venait d'avoir 18 ans* ». Costumes, attitudes et voix vous émerveilleront.
- ◆ Connue et reconnue comme le meilleur sosie français du chanteur Joe Dassin, aujourd'hui disparu, **Arthur Jorka** avec son spectacle « **Joe Dassin For Ever** » vous permettra de retrouver avec nostalgie les plus grands tubes du chanteur tels que « *Siffler sur la colline* » ou encore « *Les pains au chocolat* ».

### Festival « Joly Jazz »

**Vendredi 15 juillet 2022 - Parc de l'Hôtel de Ville - Gratuit**

Dans le cadre de la mise en valeur du parc de l'hôtel de Ville, la commune de Recquignies s'insère dans le festival bien connu « Joly Jazz », festival ponctué de concerts itinérants qui allient la découverte de l'actualité jazz et des musiques nouvelles à la singularité du patrimoine et des paysages locaux.

Des groupes et artistes se succéderont pendant deux semaines dans différents lieux ambiants de sonorités diverses comme cubaines, jazz, twist, blues, pop, rock, chanson, folk, etc. Un programme pour tous les amateurs de musique.



**\*Réservation à la médiathèque, au 03.27.39.63.88 ou à [mediatheque@mairie-recquignies.fr](mailto:mediatheque@mairie-recquignies.fr)**

**Adhésion à la médiathèque**

**Optez pour la carte d'adhésion à la médiathèque, vous cumulerez ainsi tous les avantages de la médiathèque et profiterez en plus de tous les spectacles au tarif le plus avantageux.** La carte d'adhésion coûte 5€ pour les habitants de Recquignies. Pour les bénéficiaires de la carte jeune (réchigniens 6/17 ans révolus) et pour les élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de Recquignies (qu'ils habitent Recquignies ou non), la carte d'adhésion s'élève à 1€.

Différents tarifs sont appliqués pour les spectacles et activités culturelles : Tarif A (9€ adhérents / 12€ non-adhérents), Tarif B (6€ adhérents / 9€ non-adhérents), Tarif C (3€ adhérents / 6€ non-adhérents) et Tarif D (gratuit adhérent / 3€ non-adhérents). A noter que cela est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans révolus.

La billetterie se trouve à la médiathèque : vous pouvez venir réserver et retirer vos places aux horaires d'ouverture de celles-ci (*lundi et jeudi de 14h00 à 17h30, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00*). Elle sera également ouverte 30 minutes avant la représentation selon le lieu de l'événement. Le tarif adhérent ne s'applique pas le jour de la manifestation.

Attention, tout billet réservé mais non réglé au plus tard 15 jours avant le spectacle est susceptible d'être remis en vente

**Certificat d'études primaires**

En face de votre institutrice, la commission culturelle et la médiathèque vous proposent de passer le « certificat d'études primaires ». Pour cette deuxième édition, nous vous invitons à venir en famille tester vos acquis et votre culture générale dans la bonne humeur.

***Samedi 18 juin 2022 à partir de 14h30 à la médiathèque  
Gratuit pour toutes et tous !***

**Jeux vidéos à la médiathèque**

Du jeu-vidéo à la ludothèque ! Venez découvrir plus 150 jeux sur nos ordinateurs ! Pour rappel : la ludothèque propose de jouer sur place au sein de la médiathèque à divers jeux de société dont certains en bois de type estaminet.

Le service est ouvert aux adhérents chaque mercredi en période scolaire et du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la médiathèque durant les vacances scolaires.

**Voyage des Aînés**

En raison de l'épidémie de COVID-19, le voyage des aînés, organisé par la ville de Recquignies et le C.C.A.S., à destination de Maredsous en Belgique a été annulé en 2020 puis en 2021. Celui-ci aura donc lieu le samedi 25 juin 2022 **sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires en vigueur**. Le départ est prévu vers 08h00 et le retour vers 19h30. **Le coupon d'inscription devra être retourné dûment complété pour le vendredi 27 mai 2022 dernier délai.** Au programme : visite de la moutarderie, repas à l'Abbaye de Maredsous, visite guidée de l'Abbaye, dégustation bière et fromage.

**Voyage gratuit pour les personnes qui habitent Recquignies et qui sont âgées de 60 ans ou plus.** Si l'un des conjoints ou compagnons a 60 ans et l'autre non, les deux peuvent participer (personnes vivant sous le même toit). Le voyage est payant pour les personnes extérieures (tarif tout compris de 50€).

Sont considérés comme extérieurs les compagnons d'administrés de Recquignies qui n'habitent pas sur le territoire de la commune. S'il y a besoin de compléter le bus (en fonction des places disponibles et de la priorité donnée aux aînés) alors il sera autorisé aux amis et familles de Recquignies et de l'extérieur (tarif tout compris de 50 €) et enfants (tarif tout compris de 37 €).

**Coupon d'inscription au Voyage des Aînés du samedi 25 juin 2022**

Nombre de personnes : une  deux

Nom / Prénom..... Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse..... Tél. .... / ..... / ..... / ..... / .....

Nom / Prénom..... Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse..... Tél. .... / ..... / ..... / ..... / .....

***Si la seconde personne réside hors de Recquignies alors la sortie est payante (50€).***



# LE PETIT RECHIGNIEN

## Toutes les informations à retenir

### Vie Municipale

**Le 08 mai**, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h00) et de Recquignies (11h15).

**Le 09 mai**, Inscriptions à l'école Paul Langevin à 16h30.

**Le 13 mai**, Dernier délai pour déposer le dossier d'inscription pour les ALSH de juillet et d'août.

**Le 14 mai**, Comédie « *Epinards & porte-jarretelles 2* » à 20h30, Salle des fêtes (Tarif B).

**Le 15 mai**, Visite du Forum Antique de Bavay avec un départ à 13h15 de la Place de Nice (Gratuit).

**Les 16/23/30 mai et 13 juin**, Inscriptions à l'école du Centre de 09h00 à 11h30 et 14h00 à 16h00.

**Le 23 mai**, Inscriptions à la maternelle de Rocq de 15h00 à 16h00.

**Le 27 mai**, Dernier délai pour déposer le coupon d'inscription au voyage des Aînés à la mairie.

**Le 30 mai**, Inscriptions à l'école Jean-Vilar à 16h30.

**Les 12 et 19 juin**, Elections législatives de 08h00 à 18h00.

**Du 15 au 24 juin**, Exposition « *Livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui* », Médiathèque (Entrée libre).

**Le 15 juin**, Distribution des bons de ducasse aux Anciens à partir de 17h00, Mairie.

**Le 18 juin**, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Recquignies (11h30).

**Le 18 juin**, Passage du « *Certificat d'études primaires* » à 14h30, Médiathèque (Gratuit).

**Le 24 juin**, Fête de la Musique (Nuit des sosies), Place de Nice (Gratuit).

**Le 25 juin**, Voyage des Aînés à Maredsous en Belgique.

**Du 01 au 04 juillet**, Ducasse de Recquignies.

**Du 11 au 29 juillet et du 08 au 26 août**, A.L.S.H. de 09h00 à 17h00.

**Le 14 juillet**, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h15) et de Recquignies (11h30).

**Le 15 juillet**, Festival « *Joly Jazz* », Parc de l'Hôtel de Ville (Gratuit).

**Du 19 juillet au 01 août**, Camp d'été Municipal des 13/17 ans, Vieux-Boucau-Les-Bains.

**Du 08 au 26 août**, Fermeture de l'agence postale et de la médiathèque (congés estivaux).

**Du 13 au 15 août**, Ducasse du Hameau de Rocq.

### Vignettes Stibus

**Les 04/05/06 mai, 06/07/08 juin, 06/07/08 juillet 03/04/05 août et 06/07/08 septembre**, Distribution de 09h00 à 11h45, Mairie.

### Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daime (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de Mme Lobry (03.27.68.90.50) et de M. Gentille (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Gillard (03.27.65.89.50) et de Mme Detrez (06.89.36.62.01).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouvez nous sur [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)